

# Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du mercredi 6 mars 2013 à 20h15

---

- Présidence : M. Jean-Marie Clément
- Scrutateurs : MM Emmanuel Monney & Patrick Reynaud  
31 personnes présentes + secrétaire
- Tractanda : 1. Procès-verbal de la dernière assemblée  
2. Comptes 2012 / rapport de la commission financière  
3. Budget 2013 / rapport de la commission financière  
4. Parole au conseil pastoral  
5. Divers et verre de l'amitié

Le président salue l'assemblée et l'Abbé Chardonnens ainsi que l'Abbé Niem de leur présence. Jean-Marie Clément précise que l'assemblée a été annoncée par parution dans la Feuille Officielle, par le panneau devant l'église et le tout-ménage. Il demande s'il y a une opposition. Aucune opposition n'est formulée.

L'Abbé Niem désire faire une prière.

1. La secrétaire Claudia Raetzo lit le résumé du procès-verbal de l'assemblée du 7 mars 2012 qui est approuvé à l'unanimité.

2. Jean-Marie Clément donne une lecture succincte des comptes 2012 en expliquant les principales différences entre le budget et les comptes réels.

- point 0. Au niveau de l'administration, rien de spécial à mentionner si ce n'est qu'elle a été budgétisée à Fr. 35'510.- dans les charges et à Fr. 1'500.- dans les produits et passe à Fr. 35'343.- dans les charges et Fr. 1'561.- dans les produits donc dans les normes.
- point 390. Dans le culte et ministère pastoral nous avons budgétisé Fr. 28'300.- et terminé avec Fr. 31'692.-, un peu plus de frais pour le matériel dans la morgue.
- point 391. Pour le ministère pastoral et évangélisation nous avons budgétisé des charges à Fr. 136'100.- et produits pour Fr. 500.- et terminé l'année à Fr. 121'486.- de charges et à Fr. 447.- de produits, donc un peu moins que prévu.
- point 394. Pour l'église et lieux de culte nous avons budgétisé des charges pour Fr. 43'200.- pour finir à Fr. 38'346.- de charges. Une différence au niveau du chauffage de l'église de Fr. 5'000.- en plus, mais moins de charges dans les autres postes.
- point 59. Partage et entraide nous avons budgétisé Fr. 4'800.- pour finir à Fr. 9'090.-. La différence est que nous avons aidé la fête des Girons et aidé 2 institutions soit la crèche de Bethléem et l'école biblique de Jérusalem.
- point 90. Finances et impôts nous avons budgétisé des charges pour Fr. 15'000.- et des entrées fiscales pour Fr. 289'000.- et avons terminé avec Fr. 16'000.- de charges et entrées fiscales pour Fr. 285'875.-. Principale différence sur l'acompte 2012 d'Epenses probablement dû aux rénovations des toits suite aux intempéries de 2009.
- point 940. Capitaux et emprunts rien budgétisé et eu finalement Fr. 435.- dans les charges et Fr. 499.- dans les produits.

- point 942. Immeuble et patrimoine financier nous avons budgétisé Fr. 16'400.- dans les charges et Fr. 11'400.- dans les produits pour finir à Fr. 17'858.- dans les charges et Fr. 15'672.- pour les produits. Un peu plus au niveau de la halle polyvalente et du salaire du concierge et une bonne surprise dans les produits pour l'encaissement du bois soit Fr. 3'900.- mais cela arrive une fois par ci par là.
- point 99. Autres postes nous avons prévu des amortissements de Fr. 23'000.- pour finir à Fr. 30'447.- .Total finances et impôts budgétisés à Fr. 54'000.- de charges et Fr. 300'500.- de produits pour finir à Fr. 65'000.- de charges et Fr. 302'000.- de produits donc très proche du budget.

Au niveau des comptes d'investissement nous avons budgétisé Fr. 20'000.- pour déplacer le baptistère que l'on n'a pas pu utiliser, car la commission des biens culturels de Fribourg ne veut pas que l'on touche à l'ensemble. Pour le résultat nous avons budgétisé Fr. 302'813.- de charges et Fr. 303'300.- de produits, donc était prévu un bénéfice de Fr. 487.- et avons terminé l'année avec Fr. 301'425.- de charges et Fr. 304'055.- de produits ce qui donne un bénéfice de Fr. 2'629.-, nous avons en plus profité pour faire des amortissements supplémentaires.

Jean-Marie Clément demande si les paroissiens ont des questions.

Aucune question.

Claudia Raetzo lit le bilan devant l'assemblée.

Lucette Sahli demande au niveau du compte 143 si cela fait quelque chose qu'il n'y ait pas l'écriture de Fr. 30'000.- dans les diminutions. Jean-Marie explique que M. Wicht a contrôlé, mais que le total ne change pas, c'est uniquement le report qui n'as pas été noté.

M. Schmid demande aux niveaux des entrées fiscales si c'est en ordre et Jean-Marie lui explique que c'est géré par la commune pour Ependes et par le canton pour Senèdes et Ferpicloz, mais nous contrôlons bien derrière et M. Wicht lui explique que le dernier acompte est payé en début d'année suivante.

Mme Cotting constate que sur le total de l'actif les additions ne correspondent pas et M. Wicht contrôle les totaux mais cela est dû à la diminution qui a été oubliée et M. Wicht confirme que les totaux sont exacts, mais que la caissière fera les corrections nécessaires de suite.

Monsieur Francis Wicht lit le rapport de la Commission financière en confirmant l'exactitude des comptes vérifiés. Il précise qu'au chapitre des investissements le montant de Fr. 20'000.- concernant le déplacement du baptistère n'a pas été réalisé mais Jean-Marie en avait auparavant donné la raison. Un solde de provision de Fr. 30'000.- figurait dans les transitoires au 31.12.2011 pour solde à payer des travaux de rénovation de l'église et les paiements se sont élevés à Fr. 24'509.80-, le solde de Fr. 5'490,20 a été viré dans le compte des frais de rénovation de l'église en diminution du compte 394 (église et lieux de culte). Les transitoires du solde de l'impôt 2012 n'ont pas été modifiés par rapport à 2011, ce montant correspond à environ 10% du solde 2012 à percevoir. Le compte de fonctionnement présente un excellent bénéfice de Fr. 2'629,80 pour un budget de Fr. 487.-. Après un amortissement de Fr. 30'000.-, pour les bâtiments de l'église. La fortune au 31.12.2012 est de Fr. 663'686.-. Le bilan total est de Fr. 786'009.-. Le fond de rénovation de la cure est de Fr. 63'447.-, celui de l'orgue et de la tribune est de Fr. 10'000.- et celui de l'église de Fr. 42'000.- soit au total Fr. 52'000.-

Les vérificateurs remercient la caissière Claudia Raetzo ainsi que les membres du conseil de paroisse et propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2012.

Jean-Marie Clément remercie la caissière Claudia Raetzo pour la tenue des comptes et l'aide apportée par M. Francis Wicht, il demande à l'assemblée d'approuver les comptes. 31 personnes ont approuvé.

3. En ce qui concerne le budget 2013, Jean-Marie Clément explique les points les plus importants :

- point 0. Au niveau de l'administration rien à signaler Fr. 36'050.- dans les charges et Fr. 1'500.- dans les produits.
- point 39. Au niveau du culte et ministère pastoral Fr. 30'800.- dans les charges et Fr. 0.- dans les produits.
- point 391. Au niveau du ministère pastoral et évangélisation Fr. 120'000.- dans les charges et Fr. 450.- dans les produits. Une raison du budget plus court, nous avons déjà payé un acompte en 2012 de Fr. 15'000.- pour 2013.
- point 394. Au niveau de l'église et lieux de culte Fr. 43'300.- dans les charges et rien dans les produits. On a tenu compte d'un peu plus de chauffage.
- point 59. Au niveau de partage et entraide Fr. 8'000.- dans les charges et rien dans les produits. Cela comprend les dons aux missionnaires, mouvements sociaux et aides individuelles.
- point 90. Au niveau des finances et impôts Fr. 14'900.- dans les charges et Fr. 269'500.- dans les produits. Là aussi nous avons été très prudents, car moins de rentrées d'impôts.
- point 94. Au niveau des capitaux et emprunts Fr. 400.- dans les charges et Fr. 500.- dans les produits. Jean-Marie a contacté la banque cantonale pour mieux placer les Fr. 250'000.- à 300'000.- et ils ont répondu que l'on soit contents avec 0,25% et 0,4% bloqué sur 3 ans. Si avec le bénéfice curial environ Fr. 900'000.- à placer les premiers Fr. 200'000.- à 0,25 % et la suite rien du tout. Donc peu de rendement.
- point 942. Au niveau de l'immeuble du patrimoine financier soit l'église, la cure et la halle polyvalente Fr. 17'900.- dans les charges et Fr. 11'900.- dans les produits.
- point 99. Au niveau des autres postes Fr. 5'000.- dans les charges et rien dans les produits.

Total finances et impôts Fr. 38'200.- dans les charges et Fr. 271'900.- dans les produits.

Jean-Marie explique également au niveau du budget des investissements rien prévu de particulier et au niveau du fonctionnement un total de Fr. 276'350.- dans les charges et Fr. 283'850.- dans les produits soit un bénéfice de Fr. 7'500.-.

Jean-Marie demande si quelqu'un a des questions au niveau du budget.

Mme Cotting demande où se trouve la participation de Fr. 15'000.- payée en trop pour la caisse des ministères et Jean-Marie lui explique que ce n'est pas dans les passifs transitoires et M. Wicht ajoute que c'est dans les actifs transitoires.

Monsieur Francis Wicht prend la parole concernant le budget 2013 qui n'amène pas de commentaire particulier qui représente les recettes et dépenses courantes de la paroisse. Aucun investissement n'est envisagé sur le budget 2013. Ce budget prévoit une attribution aux fonds spéciaux de rénovation de Fr. 3'000.- pour l'église et Fr. 2'000.- pour les orgues. Ces montants seront mis sur le fonctionnement ordinaire de la paroisse. Les frais découlant de la caisse des ministères et du personnel de secteur et des tâches supraparoissiales ressortent des budgets remis par ces offices. Bénéfice budgétisé de Fr. 7'500.-, estimation prudente des recettes fiscales se justifie par la baisse générale. Cependant cette prudence, permet quand même un résultat final supérieur à celui budgétisé.

Le budget est accepté par 31.

Jean-Marie Clément remercie l'assemblée de la confiance accordée.

Jean-Marie parle de l'élection des grands électeurs. Lorsqu'il y a une nouvelle période soit au niveau du conseil paroissial soit pour Fribourg les délégués. Pour l'instant 2 se sont proposés soit Jean-Marie Clément et Pascal Fleury et en réserve Sylvie Clément, mais pour bien il en faudrait 4 pour la paroisse d'Ependes qui vont à l'assemblée de l'UP pour nommer 2 personnes (1 Marly + 1 Ependes) pour aller à Fribourg comme députés. Il faudrait pour la séance de septembre encore 2 personnes et Jean-Marie demande qui est intéressé. Personne ne se manifeste. Donc Sylvie, Pascal et Jean-Marie sont acceptés par 31 voix et seront convoqués par Fribourg comme grand électeurs.

4. Jean-Marie donne la parole au conseil pastoral.

L'Abbé Niem félicite le conseil de paroisse pour son dévouement. Il partage depuis 6 mois ses joies et ses soucis et a constaté un bon travail en paix et en bonne harmonie sous la direction du président et ami Jean-Marie Clément. Il remercie vivement la conseillère et secrétaire, les conseillers, l'ancienne répondante Lucette Sahli, la caissière pour leur travail inlassable et leur fidélité. Il annonce la démission de Jean-Marie Clément et Pascal Fleury et remercie Jean-Marie pour sa générosité et son temps consacré à la communauté depuis 17 ans et Pascal depuis 10 ans. Il remercie le conseil d'avoir pu acheter deux beaux panneaux d'affichage pour le fond de l'église. Il félicite et remercie la venue des 2 nouveaux membres du conseil soit Esther Schär et René Sonney et leur souhaite bon travail et bonne santé après l'assermentation du samedi 13 avril en l'église de St-Pierre à Fribourg. Il remercie également le conseil de paroisse, de communauté et autres mouvements paroissiaux pour la bonne marche de collaboration, de solidarité, d'amitié et de partage. Il signale des fêtes importantes soit la soupe de carême le vendredi 29 mars à la petite salle dès 11h30 et la fête de Pâques le dimanche 31 mars à 10h30, la 1ère communion le dimanche 5 mai à 10h00; il y aura 22 enfants dont 16 Ependes et 6 Arconciel et la fanfare d'Arconciel va venir pour cette fête. La fête Dieu sera célébrée le jeudi 30 mai à 9h30 à Arconciel. L'assomption sera célébrée au Bois d'Amont le jeudi 15 août à 10h00 si le temps le permet sinon à l'église. La messe de reprise de l'UP sera célébrée à notre église le dimanche 15 septembre à 10h00 présidée par Mgr. Rémi Berchier avec la remise du mandat pour 4 membres de l'équipe des funérailles. La fête de la confirmation sera célébrée les 16 et 17 novembre à Ependes avec l'Abbé Nicolas Glasson et les 23 et 24 novembre à Treyvaux avec l'Abbé Alain Chardonens. Il y a 160 jeunes confirmants répartis en 19 groupes de notre unité pastorale. Durant l'année écoulée, il y a eu des moments forts en célébrant la foi, comme la rencontre avec l'évêque pour la visite pastorale qui présidera la messe à Ependes le 13 octobre, les messes des familles, la fête de la confirmation avec 93 confirmés, la Toussaint, Noël, la fête patronale, la fête des baptisés qui compte 58 bébés en 2012, le sacrement des malades et les messes de sépulture. Il remercie également les acteurs de ces fêtes en particulier les servants de messe, les lecteurs, le sacristain, les célébrants, les chorales, les animateurs et catéchistes. Il signale également qu'il y aura pour la 1ère fois une rencontre fraternelle entre les deux conseils de paroisse d'Ependes et d'Arconciel en date du mercredi 22 mai à l'école.

5. Jean-Marie Clément précise que la nouvelle équipe paroissiale entrera en fonction le 13 avril. M. Wicht précise qu'au niveau du bilan il s'agissait bien d'une erreur de formule et que le total est bien exact. M. Wicht demande à Jean-Marie au niveau du passif transitoire du père Allaman le montant de Fr. 2'089.-, de les donner à quelqu'un. Jean-Marie propose de les mettre dans partage et entraide, M. Monney propose pour les servants de messe, M. Niem pour le voyage à Rome, mais Jean-Marie propose d'en reparler le 20 mars pour les transférer qu'il ne soit plus là en fin d'année.

Mme Cretin demande pourquoi elle n'entend plus l'angélus. Jean-Marie lui répond qu'il ne savait pas et va de suite appeler Metacal pour venir voir le problème.

M. Wicht demande pourquoi les offices d'enterrement ont été retardés d'une ½ heure et M. Niem répond que l'équipe pastorale a posé la question pourquoi dans toutes les paroisses la messe de sépulture est célébrée à 14h30 sauf à Ependes, mais il ne sait pas pour quelle raison et ont décidé que cela soit uniforme partout. M. Wicht précise que les enfants sortent de l'école à ces heures et que ce n'est pas prudent et que la majorité des enterrements est à 14h00 sauf dans notre secteur. Lucette Sahli dit que l'idée était que le programme soit le même dans l'unité pastorale et que Treyvaux était contre car pas les dames n'ont pas le temps de finir la vaisselle. M. Niem précise aussi que le prêtre et le chœur mixte doivent être là, 30 min. avant. M. Schmid propose que si la fin de messe dérange les écoles, de finir la messe 30 min. plus tard.

Mme Cotting demande par rapport à l'article paru dans la Liberté, quel est le montant de secours demandé par l'évêché et Jean-Marie lui répond qu'il pense environ Fr. 300'000.- au niveau du canton et pour la nôtre environ Fr. 1'000.- à 1'500.-. Elle demande si on a un droit de regard sur ce manquo et Jean-Marie répond que c'est l'équipe des députés de Fribourg qui décide, mais ne sait pas pourquoi il y a ce trou et si cela est paru dans la presse, mais au niveau des paroisses, il devrait faire plus d'efforts à la limite des dépenses qui ont bien augmenté et précise que c'est Francis Python qui a insisté pour qu'on ne bouge pas à créer une 11ème paroisse. Jean-Marie précise aussi qu'au niveau des quêtes il n'y a plus assez de rentrée d'argent sauf si c'est pour une cause ou un objet précis.

M. Reynaud annonce que les servants de messe vont peindre des œufs pour leur voyage à Rome et apporte des feuilles pour les commander et qu'il y aura aussi une quête.

Lucette Sahli va vendre en 2 fois des tresses pour le voyage de Lourdes et espère un don de la paroisse.

Mme Madeleine Cretin remercie les anciens membres du conseil et souhaite la bienvenue aux nouveaux.

M. Jules Clément annonce qu'il y aura une messe en Patois le 17.03.13.

Jean-Marie remercie les paroissiens et lève la séance à 21h15 et invite les paroissiens à prendre le verre de l'amitié au café.

Le Président :

La Secrétaire :